

BUDGET RECTIFICATIF N°2 AU BUDGET INITIAL 2024

Point 2.1 du conseil d'administration du Crous de Paris du mardi 17 décembre 2024

Ce budget rectificatif est le dernier ajustement budgétaire de l'année 2024 avant la clôture de l'exercice et la constatation des résultats définitifs de l'exécution.

Ce réajustement budgétaire de fin d'année prend en compte plusieurs éléments de contexte :

- la poursuite de l'augmentation de l'activité restauration avec plus de 325 000 repas supplémentaires servis sur l'année 2024 à fin octobre ;
- l'impact sur les recettes hébergement des opérations liées à l'accueil des publics particuliers pendant les JOP 2024 et du décalage de livraison à début 2025 des résidences Germaine Krull et Carré des Invalides ;
- la prise en compte de la trajectoire de consommation des emplois et de la masse salariale liée avec une non-saturation du plafond d'emplois à fin 2024 malgré des améliorations notables en matière de recrutement et un réel redressement de la consommation d'emplois ;
- la fermeture du restaurant universitaire de la Barge du Crous qui va se diriger vers les chantiers des Hauts de Seine en ce mois de décembre afin d'effectuer sa visite décennale ;
- la poursuite des opérations immobilières avec leurs aléas qui nécessitent un travail de reprogrammation
- et enfin, la poursuite du chantier de fiabilisation des comptes et plus particulièrement des créances conduisant à prévoir en comptabilité générale des opérations exceptionnelles de régularisation.

Ainsi ce présent budget rectificatif a pour objet :

- d'intégrer les dotations de crédits complémentaires accordées par le Crous, tant en SCSP qu'en crédits de contractualisation.
- d'ajuster les prévisions budgétaires au regard des éléments d'exécution constatés ;
- d'ajuster la trajectoire de masse salariale tout en prenant en considération la mise en œuvre des mesures nouvelles en matière RH ;

Tableau 1 : Autorisations d'emplois

L'autorisation d'emplois, fixée en budget initial et au budget rectificatif n°1 à 842 ETPT sous plafond et 10 ETPT hors plafond, soit un total organisme de 852 ETPT, est modifiée. En BR2 2024, l'autorisation d'emplois sous plafond s'établit à 820 ETPT et 5 ETPT hors plafond, soit un total de 825 ETPT.

Les dépenses de personnel sont également modifiées pour un montant de 40 299 814 € **(- 1,2 M€)**. Le détail de cette augmentation est expliqué dans la partie consacrée aux dépenses de personnel du tableau 2.

Tableau 2 : Autorisations budgétaires

A) Recettes : 122 106 003 €

a. Recettes globalisées : 106 858 564 €

Les recettes globalisées sont portées à hauteur de **106 858 564 € (+ 0,4 M€)**.

- **SCSP : 42 477 677 € (+ 1,06 M€)** dont l'augmentation par rapport au BR1 2023 comprend :
 - 0,9 M € en complément du repas à 1 euro
 - 0,12 M € de compensation des primes JO 2024
 - 0,04 M € de revalorisation régime indemnitaire des personnels des services sociaux.

▪ **Autres financements de l'état :**

Le Cnous a répondu et remporté un appel à projets MTE/DITP représentant un financement de 5,712 M€ avec un cofinancement Cnous/Crous à hauteur de 2,712M€. Le Fonds vert est un dispositif pour accélérer la transition écologique dans les territoires. Il est destiné à financer des projets présentés par les collectivités territoriales et leurs partenaires publics ou privés dans trois domaines : performance environnementale, adaptation du territoire au changement climatique et amélioration du cadre de vie. Le fond vert a été introduit cette année et permet pour cette année 2024 d'être subventionné à hauteur de **223 835 €** ce qui correspond à la totalité de l'axe 1 consacrée à l'alimentation et à la montée en gamme Egalim, action financée à 100% par le Fonds Vert **(+ 0,22 M€)**.

- La **fiscalité affectée** (CVEC part Crous) : le montant est fixé à hauteur du montant réellement perçu pour 2024 soit **3 687 970 € (+ 0,19 M€)**.
- **Autres financements publics : 170 000 € (- 0,24 M€)**

Les autres financements publics comprennent d'une part, les frais de gestion dans le cadre des conventions de prestations de service ayant pour objet le traitement de certaines aides (aide au mérite région Ile de France, aide à l'installation pour la Ville de Paris...) et, d'autre part, le dispositif de subrogation.

- **Recettes propres : 60 299 082 € (- 0,83 M€)**

Les recettes propres budgétaires sont impactées par plusieurs changements notables :

- la baisse des recettes d'hébergement pour un montant de -0,8 M€ qui s'expliquent par un moins bon taux d'occupation sur l'ensemble des résidences lié aux Jeux Olympique de Paris ;
- l'augmentation des recettes de restauration à hauteur de +0,45 M€ en recettes budgétaires correspondant à +0,8 M€ en droits constatés compte tenu du décalage entre l'encaissement réel et l'encaissement budgétaire.
- le décalage de l'encaissement des recettes de la période de septembre à décembre 2024 du Centre sportif Universitaire (-0,42 M€) qui seront constatées sur l'exercice 2024 mais dont l'encaissement ne se fera que sur 2025.

Recettes TB2	COFI 2023	BI 2024	BR1 2024	BR2 2024	Ecart BR
Hébergement	39 775 553 €	36 046 000 €	36 251 000 €	35 451 000 €	- 800 000 €
Restauration	21 480 418 €	21 304 000 €	22 304 000 €	22 754 000 €	450 000 €
Non-marchands	2 399 444 €	2 544 867 €	2 576 367 €	2 094 082 €	- 482 285 €
Total général	63 655 415 €	59 894 867 €	61 131 367 €	60 299 082 €	- 832 285 €

b. Recettes fléchées : 15 247 439 €

Les recettes fléchées sont portées à hauteur de **15 247 439 € (- 5,7 M€)**. L'écart avec le BR1 provient de l'opération Jussieu pour laquelle le Crous de Paris ne percevra pas de fonds supplémentaire (-4,75 M€) ; d'un appel de fonds de l'opération Sarrailh moins élevé que prévu dans l'échéancier (-2 M€) ; d'un versement de +0,8 M€ correspondant à la subvention récemment allouée par la ville de Paris pour la réalisation du café des sports.

B) Dépenses : 128 099 814 €

a. Dépenses de personnel : 40 299 814 € en AE/CP

Les dépenses de personnel diminuent de **- 1,2 M€** afin de prendre en compte la trajectoire de sous-consommation d'emplois par rapport à la prévision mais ce réajustement tient compte de :

- l'enveloppe indemnitaire consacrée à la reconnaissance de l'investissement des personnels du Crous de Paris à l'occasion des JOP 2024, enveloppe intégralement financée par le Crous. Cette valorisation a concerné 160 agents toutes catégories et statuts confondus avec un montant moyen de 601 €.
- des heures supplémentaires réalisées à l'occasion des JOP 2024 en soutien à l'activité des deux clubs 24 ou de l'internalisation des prestations de nettoyage en hébergement ou du soutien logistique aux déménagements, qui ont représenté 2 925 heures réalisées par 48 agents soit une moyenne de 61h par agent.
- de la mesure de revalorisation du régime indemnitaire des personnels des services sociaux (assistants sociaux et conseillères techniques des services sociaux) appliquée de façon rétroactive à partir du 1^{er} janvier 2024 et représentant un coût de 64 k€.

b. Dépenses de fonctionnement : AE : 75 310 000 € / CP : 67 810 000 €

Les dépenses de fonctionnement en autorisations d'engagement ne sont pas modifiées dans leur montant total mais seulement entre les différentes natures budgétaires. Il en est de même pour les crédits de paiements dont les variations les plus significatives sont expliquées ci-dessous :

- Les **dépenses alimentaires** augmentent de **+ 0,5 M€** suite à la hausse de la fréquentation et au surcoût des denrées alimentaires.
- **L'entretien et l'équipement** augmentent de **+ 0,9 M€** avec notamment une augmentation des dépenses de rénovation (+ 0,3 M€) et de la hausse des petits équipements relative à des besoins de renouvellement d'équipements mobiliers (+ 0,3 M€). ainsi que de la hausse des dépenses d'entretien notamment en maintenance des installations de plomberie et CVC (+0,3 M€).
- **Les frais généraux** diminuent de **- 2,8 M€**. Cette diminution est composée de plusieurs éléments :
 - Le changement de nature budgétaire et comptable d'une majeure partie des dépenses de CVEC vers les participations financières (- 1,5 M€) ce qui explique également l'augmentation totale du DPFI (+ 1,5 M€)
 - La diminution des dépenses de CVEC sur l'année 2024 (- 0,7 M€)
 - Le report des dépenses liées à la signalétique (- 0,3 M€)
 - La baisse des redevances à versées aux universités partenaires (- 0,3 M€)

Dépenses de fonctionnement	BR1 2024	BR2 2024	Ecart BR
Denrées alimentaires	14 900 000 €	15 400 000 €	500 000 €
Loyers et charges versées	21 500 000 €	21 650 000 €	150 000 €
Viabilisation	9 250 000 €	9 000 000 € -	250 000 €
Entretien - Equipement	8 600 000 €	9 500 000 €	900 000 €
Frais généraux	13 500 000 €	10 700 000 € -	2 800 000 €
Participations financières	60 000 €	1 560 000 €	1 500 000 €
TOTAL CHARGES	67 810 000 €	67 810 000 €	- €

c. Dépenses d'investissement : AE : 17 205 000 € / CP : 19 990 000 €

Les autorisations d'engagements des dépenses d'investissement sont réévaluées à hauteur de **17 205 000 € (- 2,33 M€)** et les crédits de paiement des dépenses d'investissement à hauteur de **19 990 000 € (- 2,45 M€)**.

La diminution des autorisations d'engagement provient principalement de l'opération Fénelon (- 2 M€) tandis que les crédits de paiements sont impactés par l'opération Jussieu (- 2,8 M€).

Principaux changements sur opération Fléchées	BR1 2024	BR2 2024	Ecart BI/BR
Jussieu	4 842 025 €	2 082 025 € -	2 760 000 €
Bièvres	1 350 000 €	2 000 000 €	650 000 €
Modernisation structures - Restauration	950 000 €	1 360 000 €	410 000 €
Modernisation structures - Hébergement	1 138 000 €	303 000 € -	835 000 €
Hopital Grand Paris Nord	90 000 €	290 000 €	200 000 €
Carmes	210 000 €	-	210 000 €
TOTAL GENERAL	8 580 025 €	6 035 025 € -	2 545 000 €

Tableau 4 : Equilibre Financier

Le solde budgétaire du tableau des autorisations budgétaires calculée en soustrayant les recettes budgétaires aux crédits de paiements est, après modifications (cf : partie « Tableau 2 : Autorisation Budgétaire »), d'un montant de - 6M€. Cela constitue un écart de **-1,65 M€** par rapport au budget rectificatif n°1.

Ce solde budgétaire est reporté sur le TB4 ce qui explique une partie de l'écart de ce tableau avec le BR1 2024. Par ailleurs d'autres modifications concernant ce tableau :

- **Les encaissements liés aux opérations au nom et pour le compte de tiers diminuent de - 0,61 M€.**
- **Les décaissements liés aux opérations au nom et pour le compte de tiers diminuent de - 0,17 M€.**
- **Le prélèvement de trésorerie fléchée augmente de + 3,03 M€**
- **Le prélèvement sur trésorerie non fléchées diminue de - 0,95 M€.**

En conséquence, l'abondement sur **la trésorerie** est de **- 3 533 811 €** soit une **augmentation du prélèvement de + 2,09 M€.**

Tableau 6 : Situation patrimoniale

A) Produits : 115 046 545 €

Les produits augmentent de **1,36 M€**, l'écart est expliqué par les éléments suivants :

- l'augmentation de la SCSP qui correspond à la ligne **Subventions de l'Etat : + 1,06 M€ ;**
- l'augmentation de la fiscalité affectée qui correspond à la CVEC reversée au CROUS : **+ 0,19 M€ ;**
- la diminution des dépenses fléchées sur fonctionnement (signalétique décalé en 2025) sur la ligne **Autres Subventions : - 0,21 M€ ;**
- la diminution des recettes d'hébergement (- 0,8 M€), l'augmentation des recettes de restauration (+ 0,8 M€) la recette liée au fond vert (+ 0,22M€) ; ces éléments affectent la ligne **Autres produits : +0,32 M€.**

PRODUITS	BR1 2024	BR2 2024	Ecart BR
SCSP	41 417 197 €	42 477 677 €	1 060 480 €
Fiscalité affectée (CVEC)	3 500 000 €	3 687 970 €	187 970 €
Dépenses fléchées fonctionnement	260 000 €	50 000 € -	210 000 €
Autres produits	68 511 348 €	68 830 898 €	319 550 €
TOTAL PRODUITS	113 688 545 €	115 046 545 €	1 358 000 €

DETAILS AUTRES PRODUITS			
Hébergement	37 655 000 €	36 855 000 € -	800 000 €
Restauration	23 506 000 €	24 306 000 €	800 000 €
Fond verts	- €	223 835 €	223 835 €

B) Charges : 116 156 015 €

Les charges augmentent de + **1,41 M €**, l'écart est expliqué par les éléments suivants :

- la diminution des charges de personnel correspondant à la diminution du TB2 (en retraitant une partie qui affecte les charges de fonctionnement) ainsi qu'une diminution de la subrogation : **- 1,02 M€**
- l'augmentation des charges de fonctionnement liées à une estimation plus élevées des CAPAC d'un montant de **+0,9 M€**
- l'augmentation des provisions : **+1,2 M€**
- l'augmentation des créances douteuses : **+0,36 M€**

Concernant ces deux derniers points, et conformément aux recommandations de la DRFIP, les créances contentieuses hébergements identifiées comme telles ont déjà fait l'objet d'un reclassement du compte 411 (créances clients) au compte 416 (clients douteux), et d'une provision pour dépréciation de créances individualisée par dossier (2 214 567€ fin 2023 pour mémoire).

En revanche, les travaux de recollement des différentes bases de données métier ORION et H3 (qui n'ont pu être menés dans le cadre du marché portant accompagnement pour l'amélioration des comptes du Crous de Paris confié à EY), font apparaître qu'un nombre important de créances depuis 2015 n'ont pas été « transférées » au contentieux, et à ce titre, n'ont pu faire l'objet d'une comptabilisation.

Elles représentent un montant de 1 554 782€, soit 1 360 dossiers et conduisent à proposer une annulation de créances pour 0,36 M€ pour les créances prescrites, et une provision d'1,2 M€ pour les autres créances.

	MONTANT	NOMBRE
CREANCES 2015-2019	357 466	220
CREANCES 2020-2023	1 197 316	1140
TOTAL	1 554 782	1360

CHARGES	BR1 2024	BR2 2024	Ecart BR
Dépenses de personnel	40 524 568 €	39 352 768 € -	1 171 800 €
Subrogation	- 250 000 € -	100 000 €	150 000 €
CAPAC	- 1 400 000 € -	500 000 €	900 000 €
Provisions	- €	1 200 000 €	1 200 000 €
Créances douteuses	- €	357 000 €	357 000 €
Autres charges	75 874 447 €	75 846 247 € -	28 200 €
TOTAL CHARGES	114 749 015 €	116 156 015 €	1 407 000 €

C) Résultat, CAF et Fonds de roulement

Le résultat est donc porté à – 1 109 470 € soit un déficit qui augmente de **+ 0,05 M€**.

Pour rappel, était inclus dans la SCSP un financement des équipements mobiliers des nouvelles résidences pour 1,6 M€ dont environ 1,2 M€ ont fait l'objet de dépenses d'investissement. Le résultat doit être analysé en prenant en considération cet élément ainsi que le différentiel des crédits ouverts sur la CVEC avec un différentiel recettes/dépenses pour près de 1M€ qui améliore également le résultat de l'exercice. Sans ces éléments, le résultat prévisionnel serait déficitaire pour -3,3 M€.

LA CAF est amenée à + 2 571 883 € soit une augmentation de **+ 1,06 M€**.

Le fonds de roulement est impacté uniquement par les augmentations d'investissements sur les fonds CVEC (0,11 M€).

En résulte **une augmentation du fonds de roulement de 817 883 €** soit une augmentation de **+ 0,96 M€**.

Le niveau du fonds roulement s'élève de façon prévisionnelle à fin 2024 à + 11 996 845 €.

Synthèse :

Le solde budgétaire est porté à - 5 993 811 € soit une dégradation de **- 1 650 000 €**.

La variation de trésorerie est négative - 3 533 811 € avec un prélèvement supplémentaire de **+ 2 090 000 €**.

Le compte de résultat présente un déficit de – 1 109 470 € soit une variation de **- 49 000 €**.

La CAF est positive : + 2 571 883 € soit une augmentation de la capacité d'autofinancement de **+ 1 063 000 €**.

La variation du fonds de roulement établit à 817 883 € augmente de **+ 958 000 €**.

Le niveau du fonds de roulement est de + 11 996 845 € soit une augmentation de **+ 958 000 €**.

CROUS DE PARIS
TABLEAU 1
Autorisations d'emplois - Budget rectificatif n°2 2024

POUR VOTE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Tableau des autorisations d'emplois

	Sous plafond LFI (a)	Hors plafond LFI (b)	Plafond organisme (= a + b)
Autorisation d'emplois rémunérés par l'organisme en ETPT	825	5	830

Rappel du plafond d'emplois notifié par le responsable de programme en ETPT (c) :

842

NB: Pour les opérateurs de l'Etat, l'autorisation d'emplois sous plafond LFI (a) doit être inférieure ou égale au plafond notifié par le responsable du programme chef de file du budget général de l'Etat (c).

POUR INFORMATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Pour information : [tableau détaillé des emplois rémunérés par l'organisme \(décomptant dans le plafond des autorisations d'emplois de l'organisme\) et des autres dépenses de personnel](#)

	EMPLOIS SOUS PLAFOND LFI		EMPLOIS HORS PLAFOND LFI		PLAFOND ORGANISME	
	ETPT	Dépenses de personnel *	ETPT	Dépenses de personnel *	ETPT	Dépenses de personnel *
TOTAL DES EMPLOIS REMUNERES PAR L'ORGANISME ET DES AUTRES DEPENSES DE PERSONNEL (1 + 2 + 3 + 4)	825	38 952 121	5	146 594	830	40 299 814
1 - TITULAIRES	244	15 266 207			244	15 266 207
◊ Titulaires État	244	15 266 207				
◊ Titulaires organisme (corps propre)						
2 - CONTRACTUELS	581	23 685 914	0	-	581	23 685 914
* Contractuels de droit public	581	23 685 914	0	-	581	23 685 914
◊ CDI	461	20 133 027				
◊ CDD	120	3 552 887				
. Titulaires détachés sur contrat auprès de l'organisme (emplois et crédits inscrits sur le budget de l'organisme)						
* Contractuels de droit privé	0	-	0	-	0	-
◊ CDI						
◊ CDD			0			
3 - CONTRATS AIDES			5	146 594	5	146 594
4 - AUTRES DEPENSES DE PERSONNEL (autres agents rémunérés à l'acte, à la tâche, prestations sociales, allocations diverses, impôts et taxes associés...)						1 201 099

* Dépenses de personnel relevant de l'enveloppe de dépenses de personnel du budget de l'organisme (en AE=CP).

Le total des dépenses de personnel mentionné dans le tableau ci-dessus doit être égal au montant total des dépenses de personnel figurant dans le tableau des autorisations budgétaires. Par ailleurs, le total des emplois doit être égal au plafond d'autorisation d'emplois voté par l'organe délibérant (figurant ci-dessus pour vote).

Pour information : [tableau détaillé des emplois rémunérés par l'organisme et décomptant le plafond des autorisations d'emplois de l'organisme mais en fonction dans une autre entité](#)

(Mises à disposition sortantes - ETPT et dépenses de personnel inclus dans le précédent tableau)

	EMPLOIS EN FONCTION DANS UNE AUTRE ENTITE, REMUNERES PAR L'ORGANISME ET DECOMPTEES DANS SON PLAFOND D'AUTORISATION D'EMPLOIS	
	ETPT **	Dépenses de personnel **
EMPLOIS REMUNERES PAR L'ORGANISME (5 + 6)	0	0
5 - EMPLOIS REMBOURSES A L'ORGANISME	1	35520
6 - EMPLOIS NON REMBOURSES A L'ORGANISME	0	0

** Nombre d'emplois en ETPT décomptés dans le plafond d'autorisation d'emplois de l'organisme soumis au vote de l'organe délibérant et dépenses afférentes relevant de l'enveloppe de personnel du budget de l'organisme.

Pour information : [tableau détaillé des emplois rémunérés par d'autres personnes morales et ne décomptant pas dans le plafond des autorisations d'emplois de l'organisme](#)

(Mise à disposition entrantes)

	EMPLOIS EN FONCTION DANS L'ORGANISME NON REMUNERES PAR LUI ET NON DECOMPTEES DANS SON PLAFOND D'AUTORISATION D'EMPLOIS	
	ETPT ***	Dépenses de fonctionnement ***
EMPLOIS REMUNERES PAR D'AUTRES PERSONNES MORALES (7 + 8)	0	-
7 - EMPLOIS REMBOURSES PAR L'ORGANISME	0	-
8 - EMPLOIS NON REMBOURSES PAR L'ORGANISME	1	-

*** Nombre d'emplois en ETPT non décomptés dans le plafond d'autorisation d'emplois de l'organisme soumis au vote de l'organe délibérant et dépenses afférentes relevant de l'enveloppe de fonctionnement du budget de l'organisme.

CROUS DE PARIS
TABLEAU 3
Dépenses par destination - Recettes par origine - Budget rectificatif n°2 2024

POUR INFORMATION DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

Tableau des dépenses par destination (obligatoire)

Les axes de destination, décidés en commun accord avec les tutelles, sont propres à l'organisme.

Budget	DEPENSES									
	Personnel		Fonctionnement		Intervention (le cas échéant)		Investissement		Total	
	AE = CP		AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE (A)	CP (B)
Aides directes	5 864 000	5 864 000			-	-			5 864 000	5 864 000
Hébergement	3 750 440	3 750 440	45 545 000	37 958 000	-	-	1 886 000	1 616 000	51 181 440	43 324 440
Restauration	23 145 000	23 145 000	24 647 000	24 532 000	-	-	2 559 025	4 459 025	50 351 025	52 136 025
Action culturelle	814 610	814 610	3 183 000	2 888 000	-	-	200 000	200 000	4 197 610	3 902 610
Pilotage et Animation du programme	6 725 764	6 725 764	1 935 000	2 432 000	-	-	12 559 975	13 714 975	21 220 739	22 872 739
TOTAL	40 299 814	40 299 814	75 310 000	67 810 000	-	-	17 205 000	19 990 000	132 814 814	128 099 814

SOLDE BUDGETAIRE (excédent) D1 = C - B

-

Tableau des recettes par origine (facultatif)

Les axes d'origine, décidés en commun accord avec les tutelles, sont propres à l'organisme.

Budget	RECETTES										
	Recettes globalisées					Recettes fléchées					Total (C)
	Subvention pour charges de service public	Subvention pour charges d'investissement	Autres financements de l'Etat	Fiscalité affectée	Autres financements publics	Recettes propres	Subvention pour charges d'investissement fléchées	Autres financements de l'Etat fléchés	Autres financements publics fléchés	Recettes propres fléchées	
Etat - Programme 231	42 477 677		223 835				4 848 186	9 599 253			57 148 951
Etat - Programme 150											-
Etat - Autres programmes											-
Collectivités publiques					70 000				800 000		870 000
Autres organismes internationaux											-
Ressources propres de l'activité Hébergement						35 451 000					35 451 000
Ressources propres de l'activité Restauration						22 754 000					22 754 000
Ressources propres Autres				3 687 970	100 000	2 094 082					5 882 052
TOTAL	42 477 677		223 835	3 687 970	170 000	60 299 082		9 599 253	800 000	-	122 106 003

SOLDE BUDGETAIRE (déficit) D2 = B - C

5 993 811

TABLEAU 4
Equilibre financier - Budget rectificatif n°2 2024

POUR VOTE DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

BESOINS					FINANCEMENTS					
	Montant Compte financier 2023	Montant Budget rectificatif n°1	Montant Budget rectificatif n°2	Ecart entre le budget rectificatif n°2 et budget rectificatif n°1		Montant Compte financier 2023	Montant Budget rectificatif n°1	Montant Budget rectificatif n°2	Ecart entre le budget rectificatif n°2 et budget rectificatif n°1	
Solde budgétaire (déficit) (D2)*	-	4 343 811	5 993 811	1 650 000		12 327 880	-	-	-	Solde budgétaire (excédent) (D1)*
Remboursements d'emprunts (capital) ; Nouveaux prêts (capital) ; Dépôts et cautionnements (b1)	2 307 753	2 400 000	2 400 000	-		1 771 142	2 400 000	2 400 000	-	Nouveaux emprunts (capital) ; Remboursements de prêts (capital) ; Dépôts et cautionnements (b2)
Opérations au nom et pour le compte de tiers (c1)**	44 827 736	45 650 000	45 480 000	- 170 000		46 727 002	48 550 000	47 940 000	- 610 000	Opérations au nom et pour le compte de tiers (c2)**
Autres décaissements non budgétaires (e1)	25 256 515	25 000 000	25 000 000	-		21 279 552	25 000 000	25 000 000	-	Autres encaissements non budgétaires (e2)
Sous-total des opérations ayant un impact négatif sur la trésorerie de l'organisme (1)=D2+(b1)+(c1)+(e1)	72 392 004	77 393 811	78 873 811	1 480 000		82 105 577	75 950 000	75 340 000	- 610 000	Sous-total des opérations ayant un impact positif sur la trésorerie de l'organisme (2)=D1+(b2)+(c2)+(e2)
ABONDEMENT de la trésorerie (I)= (2) - (1)	9 713 572	-	-	-		-	1 443 811	3 533 811	2 090 000	PRELEVEMENT de la trésorerie (II)=(1) - (2)
<i>dont Abondement de la trésorerie fléchée (a)***</i>			-	-		845 950	103 561	3 038 561	2 935 000	<i>dont Prélèvement sur la trésorerie fléchée (a)***</i>
<i>dont Abondement de la trésorerie non fléchée (d)</i>	10 559 523	-	-	-		-	1 340 250	495 250	- 845 000	<i>dont Prélèvement sur la trésorerie non fléchée (d)</i>
TOTAL DES BESOINS (1) + (I)	82 105 577	77 393 811	78 873 811	1 480 000		82 105 577	77 393 811	78 873 811	1 480 000	TOTAL DES FINANCEMENTS (2) + (II)

(*) Montant issu du tableau "Autorisations budgétaires"

(**) Montants issus du tableau "Opérations pour compte de tiers"

(***) Montant issu du tableau "Opérations sur recettes fléchées"

TABLEAU 5
Opérations pour compte de tiers - Budget Rectificatif n°2 2024

POUR INFORMATION DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

Opérations ou regroupement d'opérations de même nature	Comptes	Libellé	Débit (c1)	Crédit (c2)
Aide Mobilité Master Ministère de l'Education Nationale, de l'Enseignement Supérieur et de la recherche	44341 46781	AMM	804 000	804 000
Aides spécifiques Ministère de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation	44341 46781	Aides spécifiques	4 551 800	4 551 800
Aide à la mobilité Parcoursup Ministère de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation	44343 467735	Parcoursup	2 359 000	2 359 000
Grande Ecole du Numérique Ministère de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation	44341 46781	GEN	1 077 000	1 077 000
Bourse Régionale au Mérite Région Île- de-France	44347 46787	BRME	2 550 000	2 550 000
Bourses MCC Ministère de la Culture et de la Communication	44341 46781	Bourses MCC	8 107 800	8 107 800
Bourses MCC ASAA Ministère de la Culture et de la Communication	44341 46781	Bourses MCC ASAA	113 654	116 335
Bourses MAAF Ministère de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt	44343MAAP142 46775MAAP142	Bourses MAAF	160 000	100 000
Dons et Legs - Giveka	467761 467762	Dons et Legs	55 000	55 000
AILE Aide à l'installation des logements étudiants	44347	AILE	850 000	
FSM Fondation Sciences Mathématiques	44347 46731	FSM	501 746	81 095
CVEC Contribution de vie étudiante et de campus	46767 46768	CVEC	23 500 000	27 187 970
TVA	44571 44551TVA	TVA encaissée TVA décaissée	850 000	950 000
TOTAL			45 480 000	47 940 000

(c1) et (c2) étant repris au tableau "Equilibre financier"

N.B. : Dans l'hypothèse d'un écart entre les crédits et les débits d'un même compte, l'opération concernée devra faire l'objet d'une explication spécifique.

Situation patrimoniale - Budget rectificatif n°2 2024

POUR VOTE DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

Compte de résultat prévisionnel/exécuté*

CHARGES	Budget initial				Budget rectificatif n°2 2024				
	Montants Compte financier 2023	Montants budget rectificatif n°1	Montants budget rectificatif n°2	Ecart entre le budget rectificatif n°2 et le budget rectificatif n°1	Montants Compte financier 2023	Montants budget rectificatif n°1	Montants budget rectificatif n°2	Ecart entre le budget rectificatif n°2 et le budget rectificatif n°1	
Personnel	36 753 127	40 274 568	39 252 568	- 1 022 000	Subventions de l'Etat	42 759 080	41 417 197	42 477 677	1 060 480
<i>dont charges de pensions civiles*</i>	4 815 941	5 530 312	4 930 312	- 600 000	Fiscalité affectée	3 483 555	3 500 000	3 687 970	187 970
Fonctionnement autre que les charges de personnel	73 059 533	74 474 447	76 903 447	2 429 000	Autres subventions	10 143 079	260 000	50 000	- 210 000
Intervention (le cas échéant)	9 610 886			-	Autres produits	66 461 931	68 511 348	68 830 898	319 550
TOTAL DES CHARGES (1)	119 423 546	114 749 015	116 156 015	1 407 000	TOTAL DES PRODUITS (2)	122 847 644	113 688 545	115 046 545	1 358 000
Résultat : bénéfice (3) = (2) - (1)	3 424 098	-	-	-	Résultat : perte (4) = (1) - (2)	-	1 060 470	1 109 470	49 000
TOTAL EQUILIBRE du compte de résultat (1) + (3) = (2) + (4)	122 847 644	114 749 015	116 156 015	1 407 000	TOTAL EQUILIBRE du compte de résultat (1) + (3) = (2) + (4)	122 847 644	114 749 015	116 156 015	1 407 000

* Le compte de résultat prévisionnel est présenté pour le budget initial et le(les) budget(s) rectificatif(s). Le compte de résultat exécuté est présenté pour le compte financier.

** Il s'agit des sous catégories de comptes présentant les contributions employeur au CAS Pensions

Calcul de la capacité d'autofinancement

	Montants Compte financier 2023	Montants budget rectificatif n°1	Montants budget rectificatif n°2	Ecart entre le budget rectificatif n°2 et le budget rectificatif n°1
Résultat prévisionnel de l'exercice (bénéfice (3) ou perte (-4))	3 424 098	- 1 060 470	- 1 109 470	- 49 000
+ dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	9 287 888	7 089 201	8 289 201	1 200 000
- reprises sur amortissements, dépréciations et provisions	2 896 442		88 000	88 000
+ valeur nette comptable des éléments d'actifs cédés				-
- produits de cession d'éléments d'actifs	15 620			-
- quote-part reprise au résultat des financements rattachés à des actifs	4 382 161	4 519 848	4 519 848	-
= capacité d'autofinancement (CAF) ou insuffisance d'autofinancement (IAF)	5 417 763	1 508 883	2 571 883	1 063 000

Etat prévisionnel/exécuté* de l'évolution de la situation patrimoniale en droits constatés

EMPLOIS	Budget initial				Budget rectificatif n°2 2024				
	Montants Compte financier 2023	Montants budget rectificatif n°1	Montants budget rectificatif n°2	Ecart entre le budget rectificatif n°2 et le budget rectificatif n°1	Montants Compte financier 2023	Montants budget rectificatif n°1	Montants budget rectificatif n°2	Ecart entre le budget rectificatif n°2 et le budget rectificatif n°1	
Insuffisance d'autofinancement	-	-	-	-	Capacité d'autofinancement	5 417 763	1 508 883	2 571 883	1 063 000
Investissements	4 934 016	22 440 000	19 990 000	- 2 450 000	Financement de l'actif par l'État	4 924 874	20 581 000	17 436 000	- 3 145 000
					Financement de l'actif par des tiers autres que l'État	48 768	210 000	800 000	590 000
Remboursement des dettes financières	2 441 803	2 400 000	2 400 000	-	Autres ressources	- 1 636 018			-
					Augmentation des dettes financières	2 038 777	2 400 000	2 400 000	-
TOTAL DES EMPLOIS (5)	7 375 819	24 840 000	22 390 000	- 2 450 000	TOTAL DES RESSOURCES (6)	10 794 163	24 699 883	23 207 883	- 1 492 000
Augmentation du fonds de roulement (7) = (6)-(5)	3 418 344	-	817 883	958 000	Diminution du fonds de roulement (8) = (5)-(6)	-	140 117	-	-

* L'état prévisionnel d'évolution de la situation patrimoniale en droits constatés est présenté pour le budget initial et le(les) budget(s) rectificatif(s). L'état exécuté d'évolution de la situation patrimoniale en droits constatés est présenté pour le compte financier.

POUR INFORMATION DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

Variation et niveau du fonds de roulement, du besoin en fonds de roulement et de la trésorerie

	Montants Compte financier 2023	Montants budget rectificatif n°1	Montants budget rectificatif n°2	Ecart entre le budget rectificatif n°2 et le budget rectificatif n°1
Variation du FONDS DE ROULEMENT : AUGMENTATION (7) ou DIMINUTION (8)	3 418 344	- 140 117	817 883	958 000
Variation du BESOIN en FONDS DE ROULEMENT (FONDS DE ROULEMENT - TRESORERIE)	- 6 295 228	1 303 694	4 351 694	3 048 000
Variation de la TRESORERIE : ABONDEMENT (I) ou PRELEVEMENT (II)*	9 713 572	- 1 443 811	- 3 533 811	- 2 090 000
Niveau final du FONDS DE ROULEMENT	11 178 962	11 038 845	11 996 845	958 000
Niveau final du BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT	- 53 934 605	- 52 630 911	- 49 582 911	3 048 000
Niveau final de la TRESORERIE	65 113 567	63 669 756	61 579 756	- 2 090 000

* Montant issu du tableau "Equilibre financier"

TABLEAU 7
Plan de trésorerie

POUR INFORMATION DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

	janvier	février	mars	avril	mai	juin	juillet	août	septembre	octobre	novembre	décembre	TOTAL Variation de trésorerie annuelle
(1) SOLDE INITIAL (début de mois)	65 113 567	48 152 154	44 106 156	53 250 145	51 874 454	61 761 131	62 085 418	55 032 046	60 207 543	61 729 728	71 640 670	67 290 623	702 243 634
ENCAISSEMENTS													
Recettes budgétaires globalisées	1 033 878	6 560 669	5 100 190	18 260 855	17 633 093	8 278 741	4 922 384	549 871	8 638 509	18 053 856	7 719 323	10 107 194	106 858 564
Subvention pour charges de service public	-	-	-	13 184 386	14 473 175	-	-	-	-	11 715 022	-	3 105 094	42 477 677
Subvention pour charges d'investissement	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Autres financements de l'État	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	111 918	111 918	223 835
Fiscalité affectée	-	-	-	-	-	-	-	-	3 687 970	-	-	-	3 687 970
Autres financements publics	-	5 127	31 408	10 172	5 887	7 730	27 815	17 618	6 712	3 908	25 000	28 624	170 000
Recettes propres	1 033 878	6 555 542	5 068 782	5 066 297	3 154 031	8 271 012	4 894 569	532 253	4 943 827	6 334 926	7 582 406	6 861 559	60 299 082
Recettes budgétaires fléchées	-	-	2 500 000	2 955 966	-	-	2 468 691	-	-	4 044 171	1 200 000	2 078 611	15 247 439
Subvention pour charges d'investissement fléchée	-	-	-	-	-	-	-	-	-	2 369 575	1 200 000	1 278 611	4 848 186
Autres financements de l'État fléchés	-	-	2 500 000	2 955 966	-	-	2 468 691	-	-	1 674 596	-	-	9 599 253
Autres financements publics fléchés	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	800 000	800 000
Recettes propres fléchées	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Opérations non budgétaires	6 149 158	2 113 033	14 695 041	- 8 101 716	3 675 860	1 026 801	12 476 790	9 030 086	5 198 451	8 767 486	10 459 504	9 849 505	75 340 000
Emprunts : encaissements en capital	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Prêts : encaissement en capital	249	249	249	249	249	249	253	249	249	249	249	249	2 992
Dépôts et cautionnements	-	464 389	94 190	22 837	6 600	65 858	29 578	-	123 638	808 122	390 898	390 898	2 397 008
Opérations au nom et pour le compte de tiers :	2 666 985	562 791	1 274 534	3 928 341	340 693	2 925 516	12 042 943	6 539 701	4 105 615	6 101 153	4 030 864	3 420 865	47 940 000
TVA encaissée	32 410	35 201	39 434	218 419	29 258	217 702	64 141	6 027	58 111	114 297	17 500	117 501	950 000
Dispositifs d'intervention pour compte de tiers : encaissements	2 634 575	527 590	1 235 100	3 709 922	311 435	2 707 814	11 978 802	6 533 674	4 047 504	5 986 856	4 013 364	3 303 364	46 990 000
Autres opérations au nom et pour le compte de tiers	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Autres encaissements d'opérations non budgétaires	3 481 924	1 085 605	13 326 068	- 12 053 142	3 328 318	- 1 964 823	404 017	2 490 136	968 949	1 857 962	6 037 493	6 037 493	25 000 000
A. TOTAL	7 183 036	8 673 702	22 295 231	13 115 105	21 308 953	9 305 542	19 867 865	9 579 957	13 836 960	30 865 513	19 378 828	22 035 310	197 446 003
DECAISSEMENTS													
Dépenses liées à des recettes globalisées	10 860 160	7 492 268	9 470 625	10 768 993	8 267 378	7 077 097	11 747 382	3 521 220	7 606 206	13 816 448	9 272 867	9 913 169	109 813 814
Personnel	3 096 634	3 102 564	3 153 143	3 122 775	3 802 997	3 216 562	3 125 573	2 984 315	3 094 775	3 162 174	3 900 000	4 538 301	40 299 814
Fonctionnement	7 718 660	4 362 290	6 299 430	7 630 243	4 208 151	3 860 536	7 843 700	525 351	4 374 915	10 362 580	5 287 072	5 287 072	67 760 000
Intervention	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Investissement	44 867	27 413	18 052	15 975	256 230	-	778 109	11 553	136 516	291 694	85 795	87 795	1 754 000
Dépenses liées à des recettes fléchées	559 242	664 079	652 955	603 990	534 302	328 679	669 921	18 335	398 469	620 234	4 843 897	8 391 897	18 286 000
Personnel	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Fonctionnement	87 043	272 943	112 518	48 007	45 672	-	141 319	-	-	-	- 328 751	- 328 751	50 000
Intervention	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Investissement	472 198	391 136	540 437	555 983	488 631	328 679	528 602	18 335	398 469	620 234	5 172 648	8 720 648	18 236 000
Opérations non budgétaires	12 725 048	4 563 354	3 027 662	3 117 814	2 620 595	1 575 479	14 503 934	864 905	4 310 100	6 517 889	9 612 110	9 441 111	72 880 000
Emprunts : remboursements en capital	6 458	-	6 458	6 458	12 917	-	12 917	6 458	-	6 458	9 686	9 686	77 496
Prêts : décaissements en capital	-	-	-	-	-	-	1 000	-	-	2 000	1 000	-	4 000
Dépôts et cautionnements	-	507 666	108 231	126 174	32 392	161 895	41 462	-	214 369	277 136	424 589	424 589	2 318 504
Opérations au nom et pour le compte de tiers :	12 683 834	2 478 012	2 159 835	1 663 335	1 611 510	379 576	13 429 818	655 948	3 214 190	3 359 727	2 007 107	1 837 108	45 480 000
TVA décaissée	58 854	100 367	74 815	64 852	94 831	36 499	78 428	5 640	73 929	111 634	25 075	125 075	850 000
Dispositifs d'intervention pour compte de tiers : décaissements	12 624 980	2 377 644	2 085 021	1 598 483	1 516 680	343 077	13 351 390	650 308	3 140 261	3 248 092	1 982 032	1 712 033	44 630 000
Autres opérations au nom et pour le compte de tiers	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Autres décaissements d'opérations non budgétaires	34 755	1 577 676	753 138	1 321 847	963 776	1 034 008	1 018 737	202 499	881 541	2 872 568	7 169 728	7 169 728	25 000 000
B. TOTAL	24 144 449	12 719 700	13 151 242	14 490 796	11 422 276	8 981 255	26 921 237	4 404 460	12 314 775	20 954 571	23 728 875	27 746 177	200 979 814
(2) SOLDE DU MOIS = A - B	- 16 961 413	- 4 045 998	9 143 989	- 1 375 691	9 886 678	324 287	- 7 053 372	5 175 497	1 522 185	9 910 942	- 4 350 047	- 5 710 867	3 533 811
SOLDE CUMULE (1) + (2)	48 152 154	44 106 156	53 250 145	51 874 454	61 761 131	62 085 418	55 032 046	60 207 543	61 729 728	71 640 670	67 290 623	61 579 756	

Variation de trésorerie correspondant à celle du tableau d'équilibre financier (I) ou (II)

CROUS DE PARIS

TABLEAU 8

Opérations liées aux recettes fléchées - Budget rectificatif n°2 2024

POUR INFORMATION DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

	Antérieures à N non dénouées	N	N+1	N+2	N+3 et suivantes	TOTAL
Position de financement des opérations fléchées en début d'exercice (a)	16 283 451	15 354 650	12 316 089	9 931 089	3 436 333	
Recettes fléchées (b)	14 097 156	15 247 439	17 415 000	-	-	46 759 595
Subvention pour charges d'investissement (SCI) fléchée		4 848 186	6 783 078			11 631 264
Autres financements de l'État fléchés	13 097 156	9 599 253	10 631 922			33 328 331
Autres financements publics fléchés	1 000 000	800 000				1 800 000
Recettes propres fléchées						-
Dépenses sur recettes fléchées CP (c)	15 025 958	18 286 000	19 800 000	6 494 756	-	59 606 714
Personnel						-
AE=CP	-					-
Fonctionnement						-
AE	10 468 408	50 000	300 000			10 818 408
CP	10 143 079	50 000	300 000			10 493 079
Intervention						-
AE	-					-
CP	-					-
Investissement						-
AE	36 807 837	15 422 975	15 000 000	5 374 163		72 604 975
CP	4 882 879	18 236 000	19 500 000	6 494 756		49 113 635
Solde budgétaire de l'exercice résultant des opérations fléchées (b) - (c)	- 928 802	- 3 038 561	- 2 385 000	- 6 494 756	-	- 12 847 119

Solde budgétaire N repris au tableau "Equilibre financier" en (a)

Au cas où l'organisme utilise ce tableau pour un suivi individuel par opération, cette seconde partie permet de vérifier l'équilibre final de chaque opération.

Autofinancement des opérations fléchées (d)	-		-	-	-	-
Opérations de trésorerie (décaissements) financées par recettes fléchées (e)	-		-	-	-	-
Position de financement des opérations fléchées en fin d'exercice (a) + (b) - (c) + (d) - (e)	15 354 650	12 316 089	9 931 089	3 436 333	3 436 333	- 12 847 119

TABLEAU 9
Opérations pluriannuelles - prévision

POUR INFORMATION DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

Suivi par opération (ou par regroupement d'opérations) des autorisations d'engagement, des crédits de paiement et des recettes

A - Prévision d'autorisations d'engagement et de crédits de paiement

Opération	Nature	Prévision	Prévision N									Prévision N+1 et suivantes						
		Coût total de l'opération (1)	AE ouvertes les années antérieures à N (2)	AE consommées les années antérieures à N (3)	AE ouvertes en N au titre des décalages d'exécution* (4)	AE nouvelles ouvertes en N (5)	TOTAL des AE ouvertes en N (6) = (4) + (5)	CP ouverts les années antérieures à N (7)	CP consommés les années antérieures à N (8)	CP ouverts en N au titre des décalages d'exécution* (9)	CP nouveaux ouverts en N (10)	TOTAL des CP ouverts en N (11) = (9) + (10)	AE prévues en N+1 (12)	CP prévus en N+1 (13)	AE prévues en N+2 (14)	CP prévus en N+2 (15)	AE prévues > N+2 (16)	CP prévus > N+2 (17)
Op.1 Sarrailh	Personnel																	
	Fonctionnement																	
	Intervention																	
	Investissement	48 358 966	20 710 515	20 710 515		11 039 975	11 039 975	20 710 515	20 710 515		11 039 975	11 039 975	10 606 922	10 606 922	5 192 843	5 192 843		
Total Op.1 Sarrailh	48 358 966	20 710 515	20 710 515	-	11 039 975	11 039 975	20 710 515	20 710 515	-	11 039 975	11 039 975	10 606 922	10 606 922	5 192 843	5 192 843	-	-	
Op.2 Bièvres	Personnel																	
	Fonctionnement					7 000	7 000				7 000	7 000						
	Intervention																	
	Investissement	11 841 000	7 959 680	7 959 680		700 000	700 000	1 539 087	1 539 087		2 000 000	2 000 000	3 000 000	7 000 000	181 320	1 301 913		
Total Op.2 Bièvres	11 841 000	7 959 680	7 959 680	-	707 000	707 000	1 539 087	1 539 087	-	2 007 000	2 007 000	3 000 000	7 000 000	181 320	1 301 913	-	-	
Op.3 Jussieu	Personnel																	
	Fonctionnement	40 790	40 790	40 790				40 790	40 790									
	Intervention																	
	Investissement	3 883 787	30 651 257	3 883 787		40 000	40 000	801 742	801 742		2 082 025	2 082 025		1 000 000				
Total Op.3 Jussieu	3 924 577	30 692 047	3 924 577	-	40 000	40 000	842 532	842 532	-	2 082 025	2 082 025	-	1 000 000	-	-	-	-	
Op.4 Châtelet	Personnel																	
	Fonctionnement																	
	Intervention																	
	Investissement	200 000	200 000	200 000				129 400	129 400		70 000	70 000						
Total Op.4 Châtelet	200 000	200 000	200 000	-	-	-	129 400	129 400	-	70 000	70 000	-	-	-	-	-	-	
Op.5 Signalétique	Personnel																	
	Fonctionnement	300 000											300 000	300 000				
	Intervention																	
	Investissement																	
Total Op.5 Signalétique	300 000	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	300 000	300 000	-	-	-	-	
Op.6 Hôpital Grand nord	Personnel																	
	Fonctionnement																	
	Intervention																	
	Investissement	525 000	90 000	90 000		435 000	435 000				290 000	290 000						
Total Op.6 Hôpital Grand nord	525 000	90 000	90 000	-	435 000	435 000	-	-	-	290 000	290 000	-	-	-	-	-	-	
Op.7 Carmes	Personnel																	
	Fonctionnement																	
	Intervention																	
	Investissement	220 000				0					0		100 000	100 000				
Total Op.7 Carmes	220 000	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	100 000	100 000	-	-	-	-	
Op.8 Rénovation logement	Personnel																	
	Fonctionnement	50 000	19 861	19 861		43 000	43 000	19 861	19 861		43 000	43 000						
	Intervention																	
	Investissement	650 000	436 982	436 982		343 000	343 000	81 099	81 099		323 000	323 000						
Total Op.8 Rénovation logement	700 000	456 843	456 843	-	386 000	386 000	100 960	100 960	-	366 000	366 000	-	-	-	-	-	-	
Op.9 Modernisation structures	Personnel																	
	Fonctionnement																	
	Intervention																	
	Investissement	5 000 000	1 440 000	1 440 000		1 390 000	1 390 000	1 304 798	1 304 798		1 390 000	1 390 000	2 200 000	2 205 078				
Total Op.9 Modernisation structures	5 000 000	1 440 000	1 440 000	-	1 390 000	1 390 000	1 304 798	1 304 798	-	1 390 000	1 390 000	2 200 000	2 205 078	-	-	-	-	
Op.10 Café des sports	Personnel																	
	Fonctionnement																	
	Intervention																	
	Investissement	800 000																
Total Op.10 Café des sports	800 000	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
Op.11 Citeaux Mabilion	Personnel																	
	Fonctionnement																	
	Intervention																	
	Investissement	1 000 000	618 878	618 878		381 000	381 000	406 641	406 641		593 000	593 000						
Total Op.11 Citeaux Mabilion	1 000 000	618 878	618 878	-	381 000	381 000	406 641	406 641	-	593 000	593 000	-	-	-	-	-	-	
Op.12 Mutualisation Datacenter	Personnel																	
	Fonctionnement	76 000	28 391	28 391				3 391	3 391									
	Intervention																	
	Investissement	100 000	23 831	23 831		35 000	35 000	36 469	36 469		35 000	35 000						
Total Op.12 Mutualisation Datacenter	176 000	52 222	52 222	-	35 000	35 000	39 860	39 860	-	35 000	35 000	-	-	-	-	-	-	
Op.13 Fénélon	Personnel																	
	Fonctionnement																	
	Intervention																	
	Investissement	3 000 000	25 000	25 000		415 000	415 000	11 010	11 010		65 000	65 000						
Total Op.13 Fénélon	3 000 000	25 000	25 000	-	415 000	415 000	11 010	11 010	-	65 000	65 000	-	-	-	-	-	-	
Op.14 Vaugirard	Personnel																	
	Fonctionnement																	
	Intervention																	
	Investissement	100 000				36 000	36 000				36 000	36 000						
Total Op.14 Vaugirard	100 000	-	-	-	36 000	36 000	-	-	-	36 000	36 000	-	-	-	-	-	-	

CROUS DE PARIS
TABLEAU 10
Synthèse budgétaire et comptable

POUR INFORMATION DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

		Montants Compte financier 2023	Montants budget rectificatif n°1	Montants budget rectificatif n°2	Ecart entre le budget rectificatif n°2 et le budget rectificatif n°1
Niveaux initiaux	1 Niveau initial de restes à payer nets des retraits d'engagements juridiques sur exercices antérieurs à N	476 938 396	500 735 850	500 735 850	0
	2 Niveau initial du fonds de roulement	7 760 618	11 178 962	11 178 962	0
	3 Niveau initial du besoin en fonds de roulement	- 47 639 377	- 53 934 605	- 53 934 605	-
	4 Niveau initial de la trésorerie	55 399 995	65 113 567	65 113 567	-
	4.a dont niveau initial de la trésorerie fléchée	16 283 451	18 154 650	15 354 650	- 2 800 000,00
4.b dont niveau initial de la trésorerie non fléchée	39 116 543	46 958 917	49 758 917	2 800 000	
Flux de l'année	5 Autorisations d'engagement	135 767 175	136 340 814	132 814 814	- 3 526 000
	6 Résultat patrimonial	3 424 098	- 1 060 470	- 1 109 470	- 49 000
	7 Capacité d'autofinancement (CAF)	5 417 763	1 508 883	2 571 883	1 063 000
	8 Variation du fonds de roulement	3 418 344	- 140 117	817 883	958 000
	9 Opérations sur dettes financières, capitaux propres et créances immobilisées sans impact budgétaire	- 403 027	-	-	-
	10 Opérations du compte de résultat sans flux de trésorerie, non retraitées par la CAF	SENS	88 238	-	-
	Variation des stocks	+ / -	2 448		
	Charges sur créances irrécouvrables	-	-355 770		
	Produits divers de gestion courante	+	441 560		
	11 Opérations budgétaires et comptables avec différence de fait générateur de trésorerie	SENS	- 8 594 748	4 203 694	6 811 694
	Ecart entre les produits / ressources et les encaissements relatifs à des opérations sur exercices antérieurs	+ / -			
	Ecart entre les produits / ressources et les encaissements relatifs à des opérations de l'exercice en cours	+ / -	-5 850 565	2 553 694	6 568 694
	Ecart entre les charges / immobilisations et les décaissements relatifs à des opérations sur exercices antérieurs	+ / -			
	Ecart entre les charges / immobilisations et les décaissements relatifs à des opérations de l'exercice en cours	+ / -	-2 744 183	1 650 000	243 000
	12 Solde budgétaire = 8 - 9 - 10 - 11		12 327 880	- 4 343 811	- 5 993 811
	12.a Recettes budgétaires		124 297 602	127 406 003	122 106 003
12.b Crédits de paiement ouverts		111 969 722	131 749 814	128 099 814	
13 Décalage de flux de trésorerie liés aux opérations de trésorerie non budgétaires		2 614 308	- 2 900 000	- 2 460 000	
14 Variation de la trésorerie = 12 - 13		9 713 572	- 1 443 811	- 3 533 811	
14.a dont variation de la trésorerie fléchée		- 845 950	- 103 561	- 3 038 561	
14.b dont variation de la trésorerie non fléchée		10 559 523	- 1 340 250	- 495 250	
15 Variation du besoin en fonds de roulement = 9 + 10 + 11 + 13		- 6 295 228	1 303 694	4 351 694	
16 Variation des restes à payer		23 797 454	4 591 000	4 715 000	
Niveaux finaux	17 Niveau final de restes à payer	500 735 850	505 326 850	505 450 850	124 000
	18 Niveau final du fonds de roulement	11 178 962	11 038 845	11 996 845	958 000
	19 Niveau final du besoin en fonds de roulement	- 53 934 605	- 52 630 911	- 49 582 911	3 048 000
	20 Niveau final de la trésorerie	65 113 567	63 669 756	61 579 756	- 2 090 000
	20.a dont niveau final de la trésorerie fléchée	15 437 501	18 051 089	12 316 089	- 5 735 000
20.b dont niveau final de la trésorerie non fléchée	49 676 066	45 618 667	49 263 667	3 645 000	

Comptabilité budgétaire
Comptabilité générale